



**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :**

**Objet : Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes**

Séance du 30 janvier 2020

Convocation du 24 janvier 2020

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt, le trente janvier à 19 h 39, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-quatre janvier se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, MM. Jean-Louis Oheix, Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Liza Magri, M. Thierry Legros, Mme Pauline Schmidt, M. Xavier Tamby, Mmes Sakina Bohu, Catherine Lequeux, Catherine Arnould, Sophie Ganne-Moison, M. Hachem Alaoui-Benhachem, Mme Hélià Cacères, M. Jean-Jacques Campan, Mme Dominique Dageras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

Mme Roselyne Holuigue-Lerouge par Mme Monique Pourcelot,  
M. Othmane Khaoua par M. Philippe Tastes,  
M. Thibault Hennion par Mme Chantal Brault,  
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Catherine Arnould,  
Mme Claude Debon par M. Jean-Jacques Campan

Etait absent non représenté :

M. Timothé Lefebvre

Secrétaire de séance :

Mme Pauline Schmidt

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 30 janvier 2020

**OBJET : Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes**

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu la loi n°2014-873 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,

Considérant son souhait de marquer son engagement en faveur d'une démarche globale et concrète vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE du rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



*Philippe Laurent*